



**SNUipp-FSU 37**

Paul Agard  
Secrétaire Départemental  
à  
Madame La Sénatrice Maire de SAINT PIERRE DES CORPS

à TOURS , le 27 novembre 2018

Mme la Sénatrice Maire,

Nous vous avons rencontrée avec M. Pichon et M. Da Silva en fin d'année scolaire dernière pour évoquer la question des rythmes scolaires dans votre commune. Nous avons ensuite été destinataires du relevé de conclusions rédigé par M. Da Silva.

Les conclusions étaient qu'un travail de réflexion serait mené dans le premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019 et que les rythmes scolaires adoptés pour la rentrée 2019 seraient connus en janvier 2019. En plus, les commentaires stipulaient que « *Il est possible d'organiser pour les écoles maternelles deux récréations durant la matinée. Une collation peut être envisagée. La répartition des cycles ou des classes sur les plages TAP peut faire l'objet d'aménagements par écoles. Toutefois, ils ne pourront tous se tenir en même temps pour les 2 cycles.* »

Le premier trimestre étant bien avancé, et étant sollicités par les enseignants des écoles de Saint-Pierre des Corps, nous souhaiterions savoir quelles sont les modalités du travail de réflexion engagé et éventuellement quelles sont les pistes envisagées pour la rentrée 2019.

Certains de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, nous vous remercions d'ores et déjà de la réponse que vous pourrez apporter.

Veillez recevoir, Mme la Sénatrice-Maire , l'expression de nos sentiments respectueux.

*Paul .Agard*